Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 3 octobre 2022

APPARTEMENT F4 à AVIGNON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par Echo du Mardi le 3 octobre 2022

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 3 octobre 2022 sous réserves d'incidents

Adjugé à 64 000 €
Surenchère possible jusqu'au 28/11/2022
Type de bien : Appartement type F4
Mise à prix : 1 000 €
Localisation : AVIGNON
Surface : 5a et 63ca
Date d'adjudication : 17/11/2022 à 14h00
Avocat poursuivant : Me Mélissa EYDOUX

SELARL EYDOUX & ASSOCIES Avocats
10A avenue de la Poulasse –
Les Naïades 2, 84000 AVIGNON

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé le « Clos de l'Epi », **un appartement de type F4 au 2ème étage** comprenant séjour, salle à manger, cuisine, deux chambres et une salle de bain et un cellier situé au rez–de–chaussée, cage d'escalier 2
Sis **à AVIGNON 11 rue Loucheur** et cadastré IR n°100, lot 22 et 31 (respectivement l'appartement et le cellier) pour une contenance totale de 5a et 63ca

LE 17 novembre 2022 A 14 HEURES,

devant le Juge de l'Exécution, à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, au Palais de Justice de ladite ville, 2 Boulevard Limbert à 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble
dont la désignation suit :
DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE
– ensemble immobilier « Clos de l'Epi », un appartement de type F4 au 2ème étage comprenant séjour, salle à manger, cuisine, deux chambre et une salle de bain et les 374/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et un cellier situé au rez–de–chaussée, cage d'escalier 2 et les

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 3 octobre 2022

23/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales cadastré IR n°100, lot 22 et 31, pour une contenance totale de 5a et 63ca.
Occupation : le bien est occupé par le propriétaire
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation
Le bien est plus amplement décrit dans le Procès–verbal descriptif dressé par SCP SIBUT BOURDE–LEVY, en date du 9 décembre 2021, annexé au cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON.
Visite : le jeudi 3 novembre 2022 de 11 heures à 12 heures par la SCP SIBUT BOURDE–LEVY (Tel. 04.90.16.44.44)

MISE A PRIX : 1.000 EUROS (MILLE EUROS)



outre les charges et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON, contre chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre d'un montant représentant 10 % de la mise à prix et ne pouvant être inférieur à 3.000 euros.
PROCEDURE :
Les biens sont vendus à la requête de la SAS EOS FRANCE, La Société EOS France, Société par actions simplifiées, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°488 825 217, ayant son siège social 74 rue de la Fédération – 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, agissant, en vertu d'un contrat de mandat en date du 28 décembre 2020, en qualité de représentant – recouvreur du Fonds Commun de Titrisation CREDINVEST, compartiment CREDINVEST 2, représenté par la société EUROTITRISATION, Société Anonyme, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° B 352 458 368, ayant son siège social 12 rue James WATT – 93200 SAINT DENIS, venant aux droits de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE PROVENCE ALPES CORSE, Société Anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le n°775 559 404, ayant son social sis Place Estrangin Pastré 13006 MARSEILLE, suivant acte de cession de créances en date du 26 novembre 2020
Ayant pour avocat constitué la SELARL EYDOUX & ASSOCIES, inscrite au Barreau d'Avignon prise en la personne de Maitre Mélissa EYDOUX avocat associée, inscrite au Barreau d'Avignon y demeurant 10A avenue de la Poulasse, Les Naïades 2 – 84000 AVIGNON
Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON – Juge de l'Exécution – où tout prétendant peut en prendre connaissance.

Ecrit par Echo du Mardi le 3 octobre 2022

Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
Pour tous renseignements, s'adresser :
– Au Cabinet de la SELARL EYDOUX & ASSOCIES, Avocat, 10A avenue de la Poulasse, Les Naïades 2 – 84000 AVIGNON. Tel. 04.90.14.35.27
– Ou au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Avignon, où le cahier des conditions de vente a été déposé.
Signé : l'avocat
Maitre EYDOUX Mélissa

3954565
Publié le 03/10/2022

Documents :

Avis simplifié

Cahier des conditions de vente

Procès-verbal de description

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !